

Québec, le 10 juin 2026

Madame Anne-Christine Boudreau  
Porte-parole, Directrice  
Bureau de projets en érosion et submersion côtières  
[Anne-christine.boudreau@mamh.gouv.qc.ca](mailto:Anne-christine.boudreau@mamh.gouv.qc.ca)

**Objet : Bureau de projets en érosion et submersion côtières – Questions complémentaires – DQ4**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **12 juin 10h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

## Bureau de projets en érosion et submersion côtières – Questions complémentaires – DQ4

1. Vous indiquez que les travaux du comité de gouvernance interministériel (CGI) sur les interventions en milieux côtiers sont terminés et que les efforts en matière d'acquisition, de développement et de diffusion des connaissances se poursuivent par le biais d'autres initiatives interministérielles (DB2, p. 3).
  - a) Le CGI a-t-il été intégré au Bureau de projets sur l'érosion et la submersion côtières?
  - b) Quelles sont ces autres initiatives interministérielles et comment s'arriment-elles aux travaux du Bureau de projets en érosion et submersion côtières?
  - c) Comment ces initiatives interministérielles permettent-elles de développer une vision intégrée des actions à réaliser en zone côtière en fonction des priorités gouvernementales en remplacement du CGI ([Rapport de la commissaire au développement durable – Avril 2023](#), p. 16)?
2. L'action A1-090 du [Plan de mise en œuvre 2025-2030 du Plan pour une économie verte 2030](#) prévoyait la mise en œuvre du Bureau de projets en érosion et submersion côtières. Le suivi des actions au 30 septembre 2025 indique que cette action prendra fin au 31 mars 2029 ([Microsoft Power BI](#)). Que signifie la fin de cette action pour la poursuite des travaux du Bureau de projets?
3. Un des rôles du Bureau de projets en érosion et submersion côtières est d'assurer « la concertation à plus haut niveau » ainsi qu'à l'échelle régionale (Anne-Christine Boudreau, DT3, p. 31).
  - a) Comment le Bureau de projets assure-t-il son rôle de coordination à la fois à haut niveau et à l'échelle régionale dans le contexte de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'actuel programme décennal d'intervention face aux aléas côtiers ainsi que pour de futurs programmes régionaux, sachant que ce ne sont pas nécessairement les mêmes acteurs qui sont interpellés ?
  - b) Comment le Bureau de projets s'assurerait que de futurs programmes d'intervention face aux aléas côtiers s'arrimeraient entre eux ainsi qu'à la vision gouvernementale?